

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 février 2025

Présents : Serge BARTHES, Michel PERCHERON, Daniel SALDANA, Anne HIRTZIG, Olivier MEROU, Guy GALINIER, Baptiste MARQUIE, Thierry LANDUREAU.

Absents excusés : Emmanuelle LION, Sonia DEFFRENNES.

Procurations : -

Secrétaire de séance : Madame Anne HIRTZIG

Ouverture de la séance : 10h35

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 07/12/2024.

Approuvé à l'unanimité.

2/ Adressage : nomination des voies et chemins, modification...

- Le chemin du Cammas étant scindé en 2 parties, il est proposé de baptiser la partie basse comprenant les numéros 25, 27 et 29 : Impasse du Cammas et l'autre partie (du n°1 au n°24) reste nommée Chemin du Cammas.
- Suppression du n°8 Grand rue devenant 8A, 8B et 8C Grand rue.
- Le n°10 Grand rue attribué à l'ancienne épicerie, est attribué au garage.
- La salle polyvalente « La Grangette » aura comme adresse 1, Place de la Grangette.
- Modification suite à une erreur de plan. Le n°53 Souleilla des Vignals devient 6 Chemin de ronde.
- Dénomination de la ferme Portetin avec cette écriture.
- La D16 appelée Route de Mazères devient Route de Villefranche.
- Suppressions des numéros 3, 30 et 32 rue de l'école.

Il conviendra de trouver un nom au nouveau lotissement.

Approuvé à l'unanimité.

3/ Point sur le projet reconstruction de l'école et choix des entreprises.

Monsieur Thierry LANDUREAU s'interroge sur la gestion de l'école en cas de retard dans les travaux. Monsieur le Maire l'informe qu'en coopération avec les professeurs, il a été convenu de mettre les classes dans la salle du foyer à partir de mai et si les travaux ne sont pas terminés à la rentrée, les élèves seront accueillis dans cette même salle.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 février 2025

Lot 1 : Démolition, Gros œuvre, Fondations, VRD

- L'entreprise retenue est la SARL DREUX.

Lot 2 : Bâtiment modulaire tous corps d'état

- L'entreprise retenue est la société MODULEM.
- Ce lot comprend la pose de panneaux photovoltaïques sur toiture afin d'avoir un bâtiment en énergie positive. La production sera en auto-consommation.

Lot 3 : Charpente métallique (préau)

- Infructueux relance des entreprises par l'architecte.

Un dossier Fond vert a été déposé.

Le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental va l'être et nous devons également nous renseigner pour déposer un dossier auprès de la CAF.

Approuvé à l'unanimité.

4/ Inauguration de la mairie.

5/ Point sur la situation financière : budget prévisionnel.

6/ Remplacement des portes de l'ALAE.

Point ajourné = en attente de devis

7/ Bulletin municipal.

8/ Questions et informations diverses.

- Echanges sur l'installation d'une aire de jeux
 - Une étude sera faite
 - Possible aide de la CAF.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 12h00

Le Maire
Serge BARTHES

